

**AR Prefecture**016-211604095-20230130-20230101\_DE-DE  
Reçu le 23/02/2023Commune de  
**VILLEFAGNAN**  
16240**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL****L'an deux mil vingt-trois, LE TRENTE JANVIER à 20 h 30**

Le Conseil Municipal de la commune de VILLEFAGNAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/01/2023

Nombre de conseillers	
. en exercice	15
. présents	14
. pouvoir	00
. absents	01
. votants	14

**PRÉSENTS** : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; GASTARD Patrick ; PIERRON Pierrette ; BOINOT Florence ; LOISEAU Laurent ; DEZON Marie-Pierre ; PEROTEAU Christelle ; BONNARDEL Isabelle ; ARRIVÉ Bruno ; BRETON Pierre-Yves ; GRANGE Cécile ; LACOUX Jean-Marc ; NICOLAS Marie-Noëlle  
**Absents** : BOUCHAUD Thomas  
**Secrétaire** : BOINOT Florence

Délibération n° 2023/01/01

**Objet : Tarifs 2023 des salles communales**

Pour 2023, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de décider ou non de la révision des tarifs de location des salles communales.

À l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **Décide d'accorder le renouvellement de la gratuité de la première utilisation de salles communales (cuisine et matériels inclus) pour les associations dont le siège est à Villefagnan.**

**La salle des fêtes a une capacité de 290 personnes, elle ne sera pas louée en dessous de 40 personnes.**

La salle des associations a une capacité de 30 personnes, de 40 personnes pour la salle des expositions et 100 personnes pour les halles.

- **Propose les tarifs suivants :**

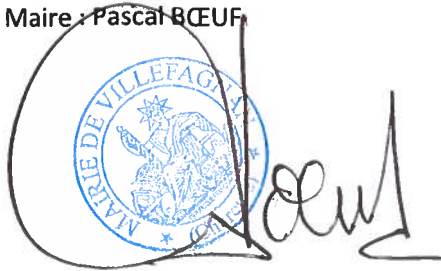
HABITANTS DE VILLEFAGNAN		EXTÉRIEURS	
<b>SALLE DES FÊTES</b>			
▪ Soirée dansante, repas privés, loto, concours de belote, vin d'honneur, réunion à caractère commercial	90 €	▪ Soirée dansante, repas privés, loto, concours de belote, vin d'honneur, réunion à caractère commercial	180 €
Assemblée Générale	GRATUIT	Assemblée Générale	60 €
▪ Cuisines	70 €	▪ Cuisines	140 €
▪ Location lave-vaisselle	30 €	▪ Location lave-vaisselle	30 €
▪ Location vidéoprojecteur	20 €	▪ Location vidéoprojecteur	20 €
▪ Location de la sono	50 €	▪ Location de la sono	50 €
		▪ <b>Caution pour la location de la salle :</b>	500 €
		▪ <b>Caution pour l'utilisation du vidéoprojecteur :</b>	150 €
		▪ <b>Caution pour l'utilisation de la sono :</b>	150 €
		▪ <b>Caution pour utilisation du lave-vaisselle :</b>	150 €
*location de la salle des fêtes, facturation demi-tarif pour le deuxième jour			
▪ <b>Supplément hivernal *</b>	+ 30 €	▪ <b>Supplément hivernal *</b>	+ 30 €

**AR Prefecture**016-211604095-20230130-20230101\_DE-DE  
Reçu le 23/02/2023

<b>HALLE AUX GRAINS</b>			
▪ Vin d'honneur	20 €	▪ Vin d'honneur	30 €
▪ Soirée	40 €	▪ Soirée	50 €
▪ <b>Caution location des halles :</b>		300 €	
▪ <b>Supplément hivernal *</b>	+ 30 €	▪ <b>Supplément hivernal *</b>	+ 30 €
<b>SALLE DES ASSOCIATIONS</b>			
▪ Vin d'honneur, buffet froid en journée	15 €	▪ Vin d'honneur, buffet froid en journée	30 €
▪ <b>Caution location de la salle des associations :</b>		300 €	
▪ <b>Supplément hivernal *</b>	+ 20 €	▪ <b>Supplément hivernal *</b>	+ 20 €
<b>SALLE DES EXPOSITIONS – MOULIN DES PIERRES BLANCHES</b>			
▪ Location	30 €	▪ Location	60 €
▪ <b>Caution location de la salle des expositions :</b>		300 €	
▪ <b>Tarif hivernal *</b>	50 €	▪ <b>Tarif hivernal *</b>	50 €

\*Période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Maire : Pascal BŒUF



Affiché le

**Résultat du vote**

Votants	14
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0